

Reconnaissance nationale

C'est à la Maison de la chimie à Paris, que Jean-Luc Cantaloube, président de la Communauté de communes du Réalmontais s'est vu remettre par M. Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable, le trophée « Agenda 21 National ». Ce label attribué pour trois ans au territoire traduit une reconnaissance par l'Etat de la qualité de stratégie de développement durable mise en œuvre par la Communauté de communes en Réalmontais.

Il souligne la pertinence des choix de développement effectués à long terme par le territoire, à partir du diagnostic partagé avec la population en 2003. Cette récompense conforte le plan d'action voulu par l'intercommunalité dans une démarche cohérente qui s'est étalée sur deux mandats. Les projets de l'intercommunalité qui se concrétisent en 2010, avec notamment la Maison du Réalmontais, la modernisation du pôle artisanal et commercial, la



Jean-Luc Cantaloube félicité par Jean-Louis Borloo.

prise en compte par le territoire du développement des technologies de l'information et de la communication, sont directement issus des choix opérés dans l'Agenda 21 du Réalmontais.

Cette reconnaissance s'adresse à l'ensemble des élus, acteurs et citoyens qui ont participé à l'élaboration du projet communautaire, aux associations gestionnaires des services communautaires. Elle traduit une exigence d'amélioration continue afin

d'engager le Réalmontais vers un développement qui soit économiquement viable, socialement équitable et environnementalement durable. Les soixante mesures du programme opérationnel 2009-2011 de l'Agenda 21 du Réalmontais sont consultables en ligne sur le site : www.realmont.fr. Pendant la durée de la labellisation, un logo national permettra d'identifier les actions exemplaires conduites par le territoire dans le cadre de son Agenda 21.